

Contributions à la promotion de la santé 2019 sur les frais de cours

(dans le cas d'assurance complémentaire appropriée)

	ATUPRI	AXA	CONCORDIA	CSS	Groupe Mutuel	HELSANA	Kolping
Quelle assurance complémentaire est nécessaire pour l'entraînement de fitness?	Diversa Mivita	Santé ACTIF Santé COMPLET	NATURA NATURA plus	Compte de santé (Composant d'assurances complémentaires)	GO / Global Solution GX / Global Flex «Option Careflex» GI / Global Classic «Option Plus» SB GA / Assurance maladie – assurance complémentaire avec bonus / EG / Global School	SANA COMPLETA	Light Plus Prévention
Les contributions à la promotion de la santé sur les frais des cours sont elles indemnisées?	Oui, pour les prestataires certifiés	Oui, des cours d'activité physique de 10 leçons minimum auprès d'un prestataire/responsable de cours certifié	Oui, pour les prestataires certifiés et des offres reconnues	Oui, pour les prestataires certifiés	Oui, pour les prestataires certifiés	Oui, pour les prestataires certifiés	Oui, pour les prestataires certifiés
Quelles types de cours sont indemnisés?	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différents domaines de cours sur la dernière page	Voir en dernière page la liste des droits à des contributions pour les différents cours	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différents domaines de cours sur la dernière page	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différents domaines de cours sur la dernière page	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différents domaines de cours sur la dernière page	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différents domaines de cours sur la dernière page	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différents domaines de cours sur la dernière page
Quels documents l'abonné doit-il présenter à l'assureur?	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture / Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Formulaire d'attestation de participation Facture / Quittance» 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture de cours et quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture / Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture / Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture / Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture / Quittance
Quand s'opère le remboursement des contributions au coût des cours?	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	À la fin des cours et après envoi des documents requis	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés
Quelle est la contribution annuelle prévue?	<p>Diversa: 50 % jusqu'à max. CHF 200.– par secteur et année civile*</p> <p>Mivita (Reala): 50 % jusqu'à max. CHF 200.– par secteur et année civile*</p> <p>* La contribution annuelle globale à la promotion de la santé est de max. CHF 500.–</p> <p>Mivita (Extensa): 50 % jusqu'à max. CHF 300.– par secteur et année civile</p> <p>La contribution annuelle globale à la promotion de la santé est de max. CHF 1000.–</p> <p>Exception: prestations spécifiques selon les conditions d'assurances relatives à la préparation à la naissance, la grossesse, la gymnastique post-natale et la gymnastique du plancher pelvien</p>	<p>«Santé ACTIF: 75 %, jusqu'à 200 CHF par année civile (au total, max. 400 CHF par année civile pour la promotion de la santé et la pratique sportive)</p> <p>Santé COMPLET: 75%, jusqu'à 300 CHF par année civile (au total, max. 500 CHF par année civile pour la promotion de la santé et la pratique sportive)</p> <p>En outre, AXA verse des contributions pour la participation active à des associations sportives, pour les abonnements mensuels de piscine ainsi que pour les cours de préparation à l'accouchement et de rééducation périnéale.»</p>	<p>NATURA NATURA PLUS: 50 % jusqu'à max. CHF 200.– par secteur et année civile</p> <p>La contribution annuelle globale à la promotion de la santé est de max. CHF 500.–</p>	<p>Compte santé : jusqu'à max. CHF 500.– par année civile selon l'assurance complémentaire (50%, jusqu'à max. CHF 350.– par secteur; secteur famille 50%, jusqu'à max. CHF 500.–).</p> <p>Promotion de la santé jusqu'à max. CHF 600.- par année civile (Compte santé et Bonus du compte santé) selon l'assurance complémentaire.</p>	<p>GO / Global Solution 50 % max. CHF 200.– / année</p> <p>GX / Global Flex «Option Careflex» 50 % max. CHF 200.– / année</p> <p>GI / Global Classic «Option Plus» 50 % max. CHF 200.– / année</p> <p>SB GA / Assurance maladie – assurance complémentaire avec bonus 50 % max. CHF 200.– / année</p> <p>EG / Global School 50 % max. CHF 200.– / année</p>	<p>SANA COMPLETA: 75 % jusqu'à max. CHF 200.– par secteur et année civile</p> <p>75 % jusqu'à max. CHF 500.– pour les cours pour femme enceinte</p> <p>La contribution annuelle globale à la promotion de la santé est de max. CHF 500.–</p>	<p>Light / Plus / Prévention: 50 % max. CHF 250.– par année civile</p>

Contributions à la promotion de la santé 2019 sur les frais de cours

(dans le cas d'assurance complémentaire appropriée)

	Progrès	ProVita	Rhenusana	SANITAS	SWICA	Sympany	ÖKK
Quelle assurance complémentaire est nécessaire pour l'entraînement de fitness?	SANA COMPLETA	PRIMA BASIC PRIMA STANDARD PRIMA TOP	rhenuPLUS Gold rhenuPLUS Platin	NATURA BASIS NATURA KOMFORT	COMPLETA PRAEVENTA OPTIMA	complémentaire commun complémentaire privé plus/plus natura premium/premium natura salto	SALTO FAMILY FAMILY FLEX OPTIMA PREMIUM PRÉVENTION
Les contributions à la promotion de la santé sur les frais des cours sont elles indemnisées?	Oui, pour les prestataires certifiés	Oui, pour les prestataires certifiés	Oui, pour les prestataires certifiés	Oui, pour les prestataires certifiés	Oui, pour les prestataires avec des offres certifiées	Oui, pour les prestataires certifiés	Oui, pour les prestataires certifiés
Quelles types de cours sont indemnisés?	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différentes domaines de cours sur la dernière page	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différentes domaines de cours sur la dernière page	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différentes domaines de cours sur la dernière page	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différentes domaines de cours sur la dernière page	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différentes domaines de cours sur la dernière page	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différentes domaines de cours sur la dernière page	Voir le relevé sur le droit aux contributions à les différentes domaines de cours sur la dernière page
Quels documents l'abonné doit-il présenter à l'assureur?	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmation d'inscription au cours • Facture / Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmation d'inscription au cours • Facture / Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmation d'inscription au cours • Facture / Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmation d'inscription au cours • Facture / Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmation d'inscription au cours • Facture / Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmation d'inscription au cours • Facture / Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmation d'inscription au cours • Facture / Quittance
Quand s'opère le remboursement des contributions au coût des cours?	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés (si le cours avait lieu pendant la période assurée)	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés (si le début de l'abonnement se trouve dans la période assurée)	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés
Quelle est la contribution annuelle prévue?	<p>SANA COMPLETA: 75 % jusqu'à max. CHF 200.– par secteur et année civile</p> <p>75 % jusqu'à max. CHF 500.– pour les cours pour femme enceinte</p> <p>La contribution annuelle globale à la promotion de la santé est de max. CHF 500.–</p>	<p>PRIMA BASIC: 50 % jusqu'à max CHF 250.– par année civile</p> <p>PRIMA STANDARD: 75 %, montant maximum de CHF 200.– par année civile</p> <p>PRIMA TOP: 90 % jusqu'au max CHF 500.– par année civile</p>	<p>rhenuPLUS Gold: 75 % jusqu'au max. CHF 200.– / année civile</p> <p>rhenuPLUS Platin: 75 % jusqu'au max. CHF 400.– / année civile</p> <p>Si les prestations de cette catégorie ne sont pas épuisées.</p>	<p>NATURA BASIS NATURA KOMFORT: 50 % jusqu'à max. CHF 200.– par secteur et année civile</p> <p>La contribution annuelle globale à la promotion de la santé est de max. CHF 500.–</p>	<p>COMPLETA PRAEVENTA: 50 % jusqu'à CHF 500.– par année civile (CHF 300.– par type de prévoyance au maximum)</p> <p>OPTIMA: 90 % des frais non couverts par COMPLETA PRAEVENTA, jusqu'à CHF 300.– par année civile au maximum</p> <p>Au total jusqu'à CHF 800.– par année civile au maximum</p>	<p>Sympany contribue avec des prestations variables à toutes les techniques (promotion de la santé/médecine alternative). Cela sous réserve du contrôle de la facture.</p> <p>Préparation à l'accouchement (incl. gymnastique du dos, gymnastique de grossesse): max. CHF 200.– / année civile tous les catégories confondues.</p>	<p>FAMILY / FAMILY FLEX: 50 % jusqu'à CHF 200.– / catégorie et année, jusqu'à CHF 500.– pour toutes les catégories / année</p> <p>OPTIMA: 50 % jusqu'à CHF 200.– / catégorie, jusqu'à CHF 400.– pour toutes les catégories (sauf cat. famille) / année</p> <p>SALTO: Cours pour la promotion de la santé: 90 % jusqu'à CHF 300.– / deux ans</p> <p>PREMIUM: 50 %, jusqu'à CHF 300.– par catégorie et année, jusqu'à CHF 600.– pour toutes les catégories / années</p> <p>PRÉVENTION: 50 %, jusqu'à CHF 300.– par catégorie et année, jusqu'à CHF 500.– pour toutes les catégories / années</p>

Le droit aux contributions par les assureurs maladies à les différentes domaines de cours

Assurance pour Type de cours	ATURPI	AXA	CONCOR-DIA (seulement pour Groupe)	CSS	HELSANA	Progrès	SWICA	SANITAS Natura Basis / Natura Komfort	Groupe Mutuel	Kolping	ÖKK	ProVita	Rhenusana	Sympany
Technique Alexandre	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI
Aqua-Gym (p.ex. Aqua Fit)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Gymnastique respiratoire	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI
Training autogène	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI
Gymnastique du plancher pelvien	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI
Feldenkrais	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI
Fitness (Pilates y compris)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Préparation à l'accouchement	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI
Nordic Walking	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI
Gymnastique post-natale	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI
Gymnastique du dos	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI
Ecole du dos	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Gymnastique de la femme enceinte	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI
Walking	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI
YOGA	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI